



Les directeurs de JPIC Jaime Campos, OFM et Rufino Lim, OFM au Bureau JPIC lors du Cours international sur la migration. Photo : © FI/Christian Seno, OFM

FRANCISCANS INTERNATIONAL NEWSLETTER | 2018/02

DANS CETTE ÉDITION

ARTICLES

Zambie : aborder les questions de droits de l'homme dans le contexte de l'exploitation des ressources naturelles 2

La traite des personnes en Malaisie : un problème non résolu 3

ÉVÉNEMENTS

Évènement parallèle sur les droits à la terre des populations autochtones du Brésil 3

Cours international sur la migration du Bureau JPIC de l'OFM 5

Bienvenue dans le deuxième numéro de l'année 2018 du bulletin d'information de Franciscans International!

Dans cette édition, vous pourrez découvrir l'évènement parallèle récemment organisé par Franciscans International lors du Forum permanent des Nations Unies sur les questions autochtones qui s'est tenu à New York, une analyse de la traite des personnes en Malaisie, un rapport sur une récente visite de mission en Zambie ainsi que le Cours international sur la migration par le Bureau JPIC de l'OFM à Guadalajara au Mexique.

Comme vous l'avez probablement remarqué, nous vous avons récemment envoyé un message dans lequel nous vous demandons de vous réinscrire à notre liste de diffusion. En raison de la nouvelle loi de l'UE sur la confidentialité des données, à savoir le règlement général sur la protection des données (RGPD) entré en vigueur le 25 mai, nous sommes tenus de demander à nos abonnés de mettre à jour les permissions qu'ils nous ont octroyées.

Si vous voulez vous tenir informé(e) des dernières nouvelles de Franciscans International, veuillez confirmer votre intérêt en suivant les liens intégrés au bulletin d'information que vous venez de recevoir par courriel ou en suivant les liens qui vous ont été envoyés dans les messages précédents. Vous pouvez aussi vous réabonner via notre page Facebook (<https://www.facebook.com/FranciscansInternational/>) ou sur notre site Web (<https://franciscansinternational.org/subscribe/>).

Nous vous remercions de votre soutien continu et espérons que vous trouverez notre bulletin d'information à la fois utile et intéressant.

Fraternellement,

Markus Heinze, OFM



(gauche) Photo de groupe d'une partie de l'organisation participant au Réseau indonésien de lutte contre la traite des personnes. © FI (droite) Marché en Zambie. © FI/Sandra Ratjen





ZAMBIE : ABORDER LES QUESTIONS DE DROITS DE L'HOMME DANS LE CONTEXTE DE L'EXPLOITATION DES RESSOURCES NATURELLES

Enkeleda Papa, Coordinateur du programme pour l'Afrique

En octobre 2017, la Zambie a été examinée, pour la troisième fois, par le groupe de travail de l'Examen périodique universel (EPU) des Nations Unies et a reçu un total de 203 recommandations de la part des autres États membres. Lors de l'adoption de l'EPU en mars 2018, le Gouvernement de Zambie a accepté 183 recommandations, dont certaines demandant la protection de droits de l'homme et de l'environnement dans le domaine des industries extractives.

C'est dans le contexte de cet EPU que Franciscans International (FI), en collaboration avec ses partenaires Zambiens, a dénoncé la multitude de violations des droits de l'homme et de maltraitances subies par les communautés locales, dues aux opérations minières dans la province de la Ceinture de Cuivre et les régions nord-ouest. Ainsi, plusieurs États membres des Nations Unies ont appelé la Zambie à améliorer la gouvernance de ses ressources naturelles et invité les autorités à assurer la participation significative des communautés locales dans le processus de prise de décision les affectant directement.

Dans une déclaration au Conseil des droits de l'homme, FI a rappelé que « la pleine participation des communautés affectées par les projets d'exploration et d'extraction de ressources naturelles n'est pas requise uniquement pour respecter les obligations et principes des droits humains, elle est aussi cruciale pour un développement durable. » FI a ensuite recommandé au gouvernement « d'assurer un engagement significatif de la part de la communauté, notamment par la divulgation complète des informations liées au projet, en temps opportun, sous une forme adéquate et accessible. Des évaluations indépendantes et précises de l'impact sur les droits de l'homme doivent être effectuées avant le lancement du projet, mais également durant différentes autres phases. »

L'EPU est un processus qui va au-delà des Nations Unies à Genève. De fait, pour qu'il soit efficace, il est essentiel que les États membres, en synergie avec d'autres intervenants, assurent un suivi des recommandations et travaillent ensemble à leur mise en œuvre.

Aussi, en avril dernier, FI a mené une mission de suivi en Zambie pour aider les intervenants nationaux pendant la phase d'implémentation de l'EPU. En collaboration avec un groupe de partenaires de la société civile zambienne, FI a organisé une série d'activités à Lusaka et Luapula



Une équipe FI rencontre des communautés locales en Zambie avec des partenaires de la société civile. Photo: © Franciscans International

visant à assurer la prise de conscience par les intervenants zambiens des engagements du gouvernement au niveau international. Ensemble, ils ont aussi fourni une plateforme de dialogue pour assurer la pleine mise en œuvre des recommandations de l'EPU.

Pour ce faire, FI s'est assuré de rencontrer divers acteurs de la société civile pour les informer des résultats du troisième EPU de la Zambie, en mettant l'accent sur les recommandations liées aux ressources naturelles et aux industries extractives. Cette réunion a aussi été l'occasion idéale pour souligner le rôle crucial des acteurs de la société civile dans la surveillance de la mise en œuvre des recommandations et dans la mesure des progrès du Gouvernement.

De plus, FI a instauré un dialogue avec les autorités gouvernementales aux niveaux local et national pour discuter de leurs plans de mise en œuvre des recommandations de l'EPU. Au cours de ce dialogue, FI a aussi confronté les autorités locales et nationales à des revendications et observations concernant des violations continues de droits de l'homme dans le contexte de l'extractivisme, modèle de développement que le pays continue de suivre.

FI a également rencontré des communautés locales de Luapula, une province de la Zambie du nord, où l'on prévoit de démarrer des exploitations pétrolières qui pourraient menacer les droits des communautés locales. Au cours de cette visite à Luapula, FI a collaboré avec les chefs traditionnels, les membres des communautés, la société civile, le gouvernement local et les représentants de l'Église. La présence de FI dans la région a donné aux partenaires locaux l'opportunité d'informer les communautés locales quant à leurs droits, et les autorités

locales quant à leurs obligations de les protéger. La réunion avec les communautés concernées a montré que le manque d'information adéquate et d'engagement auprès des personnes qui seront les premières touchées par les industries extractives est encore une réalité dans le pays. Ceci a aussi confirmé la valeur ajoutée que représente le soutien de FI aux acteurs nationaux lorsque ceux-ci exigent la mise en œuvre des recommandations des Nations Unies par leurs États.

LA TRAITE DES PERSONNES EN MALAISIE : UN PROBLÈME NON RÉSOLU

Budi Tjahjono, Coordinateur du programme Asie-Pacifique

Le 11 février 2018, Adelina Jemira Sau, une travailleuse domestique indonésienne de 21 ans, est décédée à l'hôpital Bukit Mertajam de Penang en Malaisie. Sa tête et son visage étaient tuméfiés, ses jambes couvertes de blessures infectées. Avant d'être emmenée d'urgence à l'hôpital, elle avait été retrouvée assise, démunie, sur le perron de la maison de son employeur, un Rottweiler attaché par une laisse à ses côtés. Lorsque les voisins furent interrogés, ils indiquèrent qu'elle avait été forcée de dormir sur le perron en compagnie du Rottweiler pendant plus d'un mois.

La maltraitance physique et mentale infligée à Adelina par son employeur, qui a ensuite été inculpé pour avoir embauché une travailleuse clandestine étrangère ainsi que pour meurtre, a fini par lui être fatale. Elle était originaire de la province indonésienne des Petites îles de la Sonde orientales (Province du Nusa Tenggara Timur ou NTT), l'une des régions les plus pauvres d'Indonésie, et avait très probablement été victime de la traite des personnes.

La province du Nusa Tenggara Timur a été l'un des principaux pourvoyeurs de travailleurs indonésiens immigrés en Malaisie. On estime que 20% des 4,9 millions de résidents de cette province vivent en-dessous du seuil de pauvreté. M. Bruno Kupok, responsable du Bureau de main d'œuvre et de transmigration, a affirmé qu'en 2018, il y avait 200 000 personnes de la province du NTT travaillant dans toute la Malaisie, illégalement pour presque 75% d'entre eux.

Selon le Secrétaire de l'Agence pour l'embauche et la protection des travailleurs immigrés indonésiens (BNP2TKI), rien que durant le premier trimestre de 2018, 19 travailleurs immigrés illégaux indonésiens de la Province du NTT sont morts en Malaisie. En 2017, le nombre de décès parmi les travailleurs immigrés de la Province du NTT travaillant en Malaisie s'élevait à 62 ; en

2016, ce nombre était de 46.

L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) a rapporté que, de 2005 à 2014, 7 193 personnes ont été victimes de la traite en Indonésie, dont 82% de femmes et de filles.

Pour faire face à cette situation alarmante, Franciscans International (FI) a rejoint l'Église indonésienne ainsi que d'autres groupes de défense locaux et internationaux pour former un réseau basé en Indonésie et visant à combattre la traite d'hommes, de femmes et d'enfants. Ce réseau vise à traiter, au niveau national, des cas individuels de traite et de violence et à coordonner, avec les responsables gouvernementaux, des actions en justice.

Au niveau international, FI a contribué à ce que la question de la traite des personnes soit abordée lors de la 37^{ème} session ordinaire du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies à Genève en mars dernier. À cette occasion, FI et ses partenaires ont concentré leur intervention sur la nécessité que le Gouvernement malaisien accepte et respecte les normes internationales protégeant les droits de l'homme des travailleurs immigrés, en particulier le personnel domestique, et qu'il renforce les mesures pour éviter les maltraitements.

En novembre 2018, la Malaisie sera soumise à l'Examen Périodique Universel au cours duquel la situation des droits de l'homme dans le pays sera évaluée par les Nations Unies à Genève. Il est à espérer qu'à l'issue de ce processus, le gouvernement de Malaisie prendra les mesures nécessaires pour traiter efficacement les problèmes de traite des personnes se produisant sur son territoire.

ÉVÈNEMENT PARALLÈLE SUR LES DROITS À LA TERRE DES POPULATIONS AUTOCHTONES DU BRÉSIL

Marina El Khoury, Représentante à l'ONU à New York

Franciscans International s'est récemment associé à l'Indigenist Missionary Council (CIMI) afin d'organiser un événement parallèle intitulé « Indigenous peoples' collective rights to lands in Brazil : Context, challenges, and recommendations » (Les droits à la terre des populations autochtones : contexte, défis et recommandations) lors de la 17^{ème} session du Forum permanent des Nations Unies pour les populations autochtones. Cet événement, qui s'est tenu le 17 avril 2018, avait pour but de promouvoir les droits de Peuples autochtones du Brésil ayant trait à



leurs terres, territoires et ressources naturelles. Marina El Khoury, Représentante de Franciscans International aux Nations Unies à New York, a organisé cet évènement qui s'inscrit dans la longue implication de Franciscans International dans la défense des droits de l'homme des populations autochtones du Brésil.

Cet évènement parallèle a démarré avec les témoignages de deux chefs, Adriano Karipuna et Leila Rocha, qui ont parlé de leur travail et fait part des problèmes auxquels leurs communautés respectives sont confrontées. En tant que chef du peuple Karipuna, Adriano a parlé des problèmes grandissants concernant les terres Karipuna depuis 2011, dus à l'afflux de nombreux prospecteurs et envahisseurs à la recherche de bois et autres ressources. Il a dénoncé les autorités locales et nationales qui laissent les intérêts économiques prendre le pas sur le respect des communautés autochtones, de la forêt amazonienne et de leur droit sur les terres traditionnelles. Les menaces actuelles incluent des centrales hydroélectriques, des voies ferrées et des routes qui traversent les terres Karipuna ainsi que la présence continue d'ouvriers du bâtiment.

Leila Rocha, un des chefs du peuple Guarani Nandeva du territoire autochtone d'Yvu Katu, situé à la frontière du Mato Grosso du Sud et du Paraguay, a dénoncé la sous-performance du gouvernement brésilien concernant les peuples autochtones du Brésil. Dans l'état du Mato Grosso du Sud, les Guarani ont subi de graves préjudices, y compris des meurtres violents perpétrés par de grandes entreprises agricoles. « Ces terres ont toujours été les nôtres, nous sommes nés ici, nous vivons ici, et malgré cela, on nous chasse et on nous massacre » a-t-elle ajouté. Leila a demandé aux Nations Unies de faire pression sur le Brésil pour qu'il démarque les terres des Peuples Autochtones mais aussi pour qu'il respecte les démarcations précédentes. Elle a fait remarquer que les Guarani ont déjà connu beaucoup de souffrances, de douleurs, de famines et d'errance forcée et a fait appel à l'audience. « Nous demandons le droit de vivre dans la dignité. Sans notre terre, nous ne sommes rien. La terre est notre mère, la terre est notre vie ».

Cleber Buzatto, Secrétaire exécutif du CIMI, a indiqué que les problèmes auxquels les peuples autochtones du Brésil sont confrontés semblent être de plus en plus nombreux et compliqués. L'année 2018 s'est avérée particulièrement précaire avec diverses attaques à l'encontre des chefs, peuples, terres et ressources naturelles autochtones, et même à l'encontre de leurs alliés. Après avoir présenté plusieurs incidents récemment documentés qui indiquent la tendance à la hausse des violations des droits des peuples autochtones, il a fait remarquer que



Adriano Karipuna (en haut à gauche) fait part de ses expériences en tant que chef du peuple Karipuna lors d'un évènement parallèle organisé et animé par Franciscans International. Photo: © Luiz Roberto Lima

« ces problèmes n'ont jamais été aussi graves ». Cleber a expliqué que ces incidents se produisent dans des régions très éloignées l'une de l'autre géographiquement mais qu'un fil commun relie tous ces incidents : ils sont révélateurs de politiques anti-autochtones avec d'importants intérêts agroalimentaires en arrière-plan. Les mesures législatives, exécutives et même juridiques prises par le gouvernement brésilien au détriment de populations autochtones ont également été mentionnées par Cleber.

Antonia Urrejola, une avocate chilienne spécialisée dans les droits de l'homme et Rapporteur des Droits des peuples autochtones à la Commission interaméricaine des droits de l'homme (CIDH), a expliqué son rôle dans la sensibilisation et la promotion des droits des peuples autochtones, le suivi de cas spécifiques, le renforcement du travail de la CIDH, la formation des fonctionnaires au sujet des peuples autochtones et la création de mécanismes pour leur protection. Le Rapporteur a fait part de ses préoccupations et inquiétudes concernant la situation des peuples autochtones du Brésil. Elle a été touchée par les données recensées par le CIMI, en particulier celles démontrant une augmentation de la violence et de la mortalité infantile. La CIDH a déjà condamné les restrictions budgétaires du FUNAI (la Fondation Nationale de l'Indien du Brésil), les pas en arrière sur le plan législatif et la pression de la part du secteur agroalimentaire. Le Rapporteur a assuré que la CIDH surveille de près la situation et a annoncé qu'elle prévoit de se rendre au Brésil en novembre 2018.

Une discussion interactive stimulante a fait suite aux présentations. Un enregistrement vidéo de l'évènement est disponible sur la page Facebook de Franciscans International : <https://www.facebook.com/FranciscansInternational/>.

COURS INTERNATIONAL SUR LA MIGRATION DU BUREAU JPIC DE L'OFM

Frère Christian Seno, OFM

Du 9 au 16 avril, environ 55 moines franciscains et partenaires laïques du ministère se sont réunis à Guadalajara au Mexique pour participer au Cours international sur la migration du Bureau JPIC de l'OFM. Ce cours annuel a été organisé par Jaime Campos, OFM et Rufino Lim, OFM et avait pour but de présenter le problème de la migration de façon globale tout en servant d'orientation pour les nouveaux animateurs JPIC de l'Ordre.

Intitulé Migration : Causes, Walls, and Franciscan Perspectives (Migration: causes, obstacles et perspectives franciscaines), le cours a été divisé en trois parties. La première partie s'est concentrée sur les causes profondes et les facteurs de la mobilité humaine. Gerardo Cruz Gonzalez, d'El Instituto Mexicano de Doctrina Social Cristiana (IMDOSC, Institut mexicain de la doctrine sociale chrétienne), a présenté un historique sociopolitique complet de la migration en Amérique et donné six approches théoriques différentes pour analyser ce phénomène. Pour M. Cruz Gonzalez, une très bonne compréhension du problème de la migration est importante pour fournir aux Franciscains non seulement un rappel du passé mais aussi les outils nécessaires pour nous aider dans notre résistance face aux injustices. Rafael Alonso Hernández López, directeur de FM4 Paso Libre, un foyer pour migrants à Guadalajara, a fait une présentation de l'impact de la « Violence sociale, économique, politique et du changement climatique » sur la migration. Quant à Melissa Angélica Vértiz Hernández, du Groupe de travail sur la Politique migratoire, son exposé portait sur l'inégalité sociale comme principal facteur de migration.

La deuxième partie du cours JPIC s'est concentrée sur les « obstacles », à la fois physiques et métaphoriques, qui agissent en tant que barrières au processus de migration. Frère Tomás González Castillo, OFM, fondateur de La 72 et partenaire de Franciscans International, a donné une vue d'ensemble des obstacles juridiques et politiques qui empêchent la migration au Mexique. Frère Tomás a fait remarquer que plusieurs initiatives, telles que Programa Especial sobre Migración et Programa Frontera Sur, ont été proposées par le gouvernement mexicain dans l'intention de protéger les droits de l'homme des migrants qui traversent le pays. Ces programmes, toutefois, n'ont



Foto: © OFM JPIC

pas réussi à protéger les droits et la sécurité des migrants; au contraire, ils ont augmenté la sécurité aux frontières par une militarisation et causé une hausse de la violence et des activités illégales le long des routes migratoires, telles que le trafic et l'extorsion, ainsi que les violences physiques et sexuelles. « Le Mexique est un champ de mines pour quiconque traverse ses frontières en tant que 'migrant en situation irrégulière'. Le Mexique est un mur transversal qu'il faut escalader, un immense cimetière clandestin où l'on retrouve les dépouilles de ceux qui ont pu escalader ce mur invisible mais qui sont tombés entre les mains des criminels. »

La dernière partie du cours a mis en lumière les perspectives franciscaines et les réponses à la migration. Martin Carbajo, OFM de l'Université pontificale de Saint-Antoine, et Juan Rendón, OFM de la Fundación Franciscana Santo Tomás Moro (Fondation franciscaine Saint Thomas More) en Colombie, ont exploré les différentes façons dont notre charisme franciscain nous appelle à réagir à la migration internationale. Se fondant sur la spiritualité de Saint François d'Assise, les présentateurs se sont concentrés sur des thèmes franciscains tels que la minorité, la dignité humaine et le bien commun.

Parce que Franciscans International veille à assurer que les droits de l'homme demeurent au centre de la politique migratoire des Nations Unies, en particulier au niveau de l'impact international pour une migration sécurisée, méthodique et régulière, le cours JPIC de l'OFM a fourni un bon aperçu de l'engagement franciscain envers la migration aux niveaux local, national et régional.

AIDEZ-NOUS À DÉFENDRE LES DROITS DE L'HOMME!

Franciscans International dépend entièrement de dons de la part d'ordres et congrégations franciscains, d'organismes de financement, de paroisses et de personnes sensibles aux valeurs franciscaines de solidarité, de paix, de justice sociale et de respect de l'environnement.

Changez les choses, aidez-nous à protéger les droits de l'homme en faisant un don.

<https://franciscansinternational.org/donate/>



Franciscans International

A voice at the United Nations

Genève:

37-39 rue de Vermont, P. O. Box 104, CH-1211 Genève 20, Suisse
T +41 22 7 79 40 10, F +41 22 7 79 40 12, geneva@fiop.org

New York:

246 East 46th Street #1, New York, NY 10017-2937, États Unis
T: +1(917) 675 1075, newyork@fiop.org

<http://franciscansinternational.org>